

Dégradation de la situation sécuritaire, L'URGENCE EST LÀ !

L'UFAP UNSa JUSTICE Grand Ouest tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme face à la dégradation de la situation sécuritaire dans les établissements pénitentiaires de la région.

Les **projections sont de plus en plus nombreuses** et les **survol de drones se multiplient**. Ces phénomènes, qui touchent **l'ensemble des établissements du Grand Ouest**, représentent une menace directe pour la **sécurité des personnels**, mais également pour la **sécurité des structures pénitentiaires**.

Pour **L'UFAP UNSa JUSTICE Grand Ouest**, il n'est plus possible de banaliser ces faits ni d'attendre que la situation s'aggrave davantage.

La sécurité des personnels doit être une priorité absolue

Chaque projection constitue un risque supplémentaire pour les agents et participe à la dégradation des conditions de sécurité au sein des établissements.

Les survols de drones permettent l'acheminement de produits et d'objets interdits au sein des détentions, fragilisant directement **les dispositifs de sécurité et l'autorité des personnels**.

Tous les établissements sont aujourd'hui impactés. Il faut agir.

L'UFAP UNSa JUSTICE Grand Ouest revendique une attention particulière de la part des services de la **DISP du Grand Ouest** et demande la mise en œuvre rapide de réponses adaptées à la réalité du terrain.

Pour notre organisation, **l'urgence est notamment de revoir et de renforcer les systèmes de détection**, afin de disposer de dispositifs réellement efficaces face à la multiplication des survols de drones.

Nous demandons également **l'accélération dans la prise en compte d'installations de volières**, afin de stopper la récupération des projections.

Protéger les Personnels , c'est aussi protéger les établissements

La multiplication des projections et des survols de drones est un signal d'alerte qui doit être pris au sérieux par la **DISP du Grand Ouest**. Il est temps de passer des constats aux actes.

L'UFAP UNSa JUSTICE Grand Ouest exige des moyens, des équipements adaptés et des réponses concrètes pour garantir la sécurité des personnels et préserver l'intégrité des établissements pénitentiaires.

Caen le, 26 août 2026
Les Secrétaires Généraux